



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question écrite n° 48363

Texte de la question

M. Gérard Gaudron attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la situation des usagers du RER B qui sont souvent confrontés à des problèmes techniques, comme la rupture d'une caténaire en gare d'Aulnay-sous-Bois le 9 avril dernier. Il en résulte des difficultés fréquentes pour se rendre sur les lieux de travail ou pour se présenter à des examens. Il souhaiterait donc que des réponses concrètes puissent être apportées dans les meilleurs délais à ces usagers qui sont légitimement excédés par ces problèmes à répétition.

Texte de la réponse

L'État, conscient des difficultés rencontrées par les Franciliens dans leurs déplacements quotidiens, notamment sur la ligne B du RER, s'attache à améliorer la qualité de service offert aux clients de cette ligne conjointement avec les deux entreprises publiques de transport, la SNCF et la RATP. Le projet « RER B + », inscrit au contrat de projets 2007-2013 pour 260 millions d'euros, a pour objectif d'améliorer la qualité de service offerte aux voyageurs. L'effort porte, notamment, sur la rénovation de l'infrastructure (réaménagement du terminus de Mitry-Claye, par exemple), l'amélioration du confort des voyageurs et celle de l'accessibilité aux trains. La mise en service est prévue pour la fin 2012. En outre, la suppression progressive de la relève des conducteurs en gare du Nord a engendré des effets positifs sur la ponctualité des circulations. Le nombre de trains conduits d'un bout à l'autre de la ligne par un seul conducteur est passé de 8 à 80 trains par jour. Désormais, 35 % des trains circulant aux heures de pointe sur la ligne B sont conduits par un seul agent, appartenant soit à la SNCF, soit à la RATP. Le processus de suppression de la relève sera mené à terme l'été prochain lorsque la formation de l'intégralité du personnel de conduite sera achevée. Chacun des 520 trains quotidiens de la ligne sera alors conduit par un seul agent. L'exploitation de la ligne en sera facilitée et le nombre de trains retardés réduit de manière significative. La gestion de l'exploitation de la ligne, assurée jusqu'ici de manière séparée par les deux opérateurs, est en cours d'unification. La mise en place d'un centre unique de commandement de la ligne B est en cours à la station Denfert-Rochereau. Il permettra de mieux coordonner l'information donnée aux voyageurs et facilitera la gestion conjointe des incidents par les équipes de la SNCF et de la RATP. La rénovation intégrale des trains de la ligne B du RER, entreprise depuis cette année, permettra d'améliorer le confort, la sécurité, la fiabilité du matériel et la régularité du trafic. Cette rénovation s'achèvera en 2014 et portera sur 119 rames de type M179. Les 30 premières rames rénovées seront remises en service en 2010. Enfin, le Président de la République a confirmé le 29 avril 2009, à l'occasion de la présentation du Grand Paris, la réalisation d'un projet d'investissements de 35 milliards d'euros. Ce programme permettra de réaliser de nouvelles infrastructures, indispensables au développement économique de la région capitale, d'améliorer et de moderniser le réseau existant. Dans ce cadre, la modernisation des lignes RER, et en particulier celle du RER B, constitue une priorité.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Gaudron](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48363

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4178

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6761